

## **Les échanges de "dettes contre la nature"**

Il existe présentement dans les cercles bancaires du monde une discussion qui associerait "l'échange" de la forêt de l'Amazonie, c'est-à-dire le développement à grande échelle dans cette région, aux dettes du Brésil. Les banques japonaises, entre autres, poursuivent vivement des discussions de ce genre avec la Banque mondiale. Toutefois, il s'agit d'une question particulièrement délicate parmi les pays en voie de développement. Nous avons fait allusion ci-haut au fait que toute tentative de prescrire à des nations souveraines la façon dont elles peuvent ou non utiliser leurs ressources, surtout lorsque ces ressources représentent le moyen principal par lequel le développement économique peut être réalisé, peut facilement être interprétée comme étant arrogante. Cela est particulièrement vrai étant donné le fait que l'industrialisation du monde développé, ainsi que les styles de vie qu'elle comprend, sont responsables d'un bon nombre des problèmes environnementaux auxquels nous faisons face aujourd'hui.

A un niveau plus pratique, il est difficile (quoiqu'un certain progrès se fait) de déterminer la valeur monétaire des ressources naturelles, à la fois en termes de calculer une valeur immédiate sur le marché et en termes d'estimer la valeur des coûts d'occasion associés à la perte de quelque ressource que ce soit. Il faudra

sans doute un niveau élevé d'engagement non seulement politique mais aussi financier de la part du monde développé afin de pouvoir évaluer ces valeurs et de les régler.

## **Les institutions internationales**

Bien qu'il soit important d'établir un consensus international au sujet des questions environnementales et économiques, il est également important d'établir un mécanisme pour réaliser les programmes et le développement. C'est à espérer que la CNUED servira de forum pour discuter de comment les organisations actuelles, telles que l'UNEP, pourraient être utilisées plus efficacement, et de comment on pourrait développer des nouveaux mécanismes pour la coopération.

A cette fin, le Secrétaire Général de la CNUED, Maurice Strong, a demandé la création des liens entre les installations de recherche environnementale à travers le monde. La création, par le biais de l'UNEP, du Centre international de la technologie de l'environnement au Japon, représente un bon début. Ce centre examinera la gestion durable des grandes villes et des lacs et réservoirs d'eau douce, et a comme mandat de fournir des services de formation et de consultation et d'établir une banque de données pertinentes à l'aide des sources appropriées à travers le monde. Cette agence a énormément de potentiel quant à la coordination de sa recherche avec d'autres centres tels que le